

# **Statistix**

**Journée de la Stat 2010**

**Proposition J.P. Raoult  
(Version 2 : 06/10/10)**

Voir page suivante

## Un chiffre ne devrait jamais vivre seul !

*La France a décidé de porter à 1,05 million d'euros son aide humanitaire en faveur des populations touchées par les inondations au Pakistan.*

Les médias annoncent à toutes occasions des chiffres d'actions publiques. Ainsi sont fréquemment répercutées des déclarations de l'état sur ses interventions humanitaires, en particulier à l'occasion de grandes catastrophes dont on peut supposer qu'elles attirent particulièrement l'attention du public. Comme de telles actions s'expriment en millions d'euros, il y a lieu de penser qu'elles impressionnent les lecteurs ou auditeurs mais sont en fait peu parlantes car proclamées en dehors de tout élément de comparaison ; or, comme on l'entend souvent dire : "Ces grands chiffres, ils ne me disent rien!" .

Il serait donc sain d'habituer le public à réagir en disposant d'éléments de comparaison, à la fois vers le haut ("Qu'est-ce que cela représente réellement comme niveau d'effort de l'Etat?") et vers le bas ("Comme cela se compare-t-il à des données de ma vie courante?"). Or les médias ne procèdent jamais à ce type de mise en parallèle.

Nous allons procéder ici à quelques comparaisons de ce type à partir de l'annonce largement diffusée le 7 août 2010 à la suite d'inondations particulièrement dramatiques au Pakistan. Cette annonce reprenait une information qu'on peut trouver par exemple sur un site du ministère des affaires étrangères ([www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr)) : *La France a décidé de porter à 1,05 million d'euros son aide humanitaire en faveur des populations touchées par les inondations au Pakistan.*

Pour pouvoir effectuer une comparaison vers le haut, on pourrait trouver élémentaire, pour la conscience civique des citoyens, que tout un chacun connaisse le montant du budget annuel de l'état français. Interrogez autour de vous : peu de vos interlocuteurs le sauront, même à un facteur 100 près ! Il est vrai que ce chiffre, pourtant fondamental, est peu popularisé. Je me suis livré à une analyse des articles parus dans la presse la semaine dernière (j'écris ce billet le 5 octobre 2010) à l'occasion de l'annonce du projet de loi de finances 2011 ; de nombreuses données figurent dans ces articles (déficit en fraction du PIB, évolution, en chiffres bruts ou en pourcentage, du budget de tel ou tel ministère ...) mais dans la quasi totalité le montant global n'est pas indiqué ! Si on va sur le site officiel du ministère du budget, la situation n'est guère plus claire ; par exemple on peut télécharger le projet de loi de finances

(<http://www.performance-publique.gouv.fr/accueil/detail-de-la-une.html?actu=54%cHash=8108145174>)

avec une présentation qui réussit le tour de force de donner un tableau du budget de dépenses (autorisations de programmes et crédits de paiement) chapitre par chapitre sans que figure une ligne "Total" (ce total n'y apparaît nulle part ailleurs). Les brochures pédagogiques fournies par le ministère des finances (plaquette de 4 pages "Les comptes de l'état" ou brochure de 32 pages "Mémento sur les comptes de l'état", qui date de 2009) ne sont pas plus explicites. Le budget 2010 a fait cependant l'objet d'un dépliant (ci-attaché) où on peut lire que le total des crédits de paiement pour 2010 (y inclus ceux de la loi de finances rectificative) s'établit à 412,158 milliards d'euros : nous retiendrons le chiffre de 400 milliards (ou 4<sup>11</sup> euros) que chacun devrait avoir en tête !

A cette aune, l'aide d'urgence accordée au Pakistan le 7 août représente une fraction de  $\frac{1}{4}10^{-5}$  du budget de l'Etat (autrement dit 2,5 millionnièmes). Voici d'autres points de comparaison intéressants avec le budget de l'Etat :

- le "trou de la sécurité sociale" (toutes branches confondues) qui est d'environ 21 milliards d'euros, c'est à dire de l'ordre de 5% du budget,
- le "plan de relance" 2009 et 2010 (abandonné en fait courant 2010 sans avoir été totalement accompli) qui était de 26 milliards sur deux ans, soit environ 6% du budget annuel (donc, s'il avait été dépensé régulièrement, 3% par an).

Effectuons maintenant une comparaison vers le bas ; je propose ici deux critères : le prix moyen d'un appartement de 4 pièces dans un quartier de standing moyen de Paris, qui est de l'ordre de grandeur de 500 000 euros, et le prix d'un frigidaire-congélateur tout à fait de bas de gamme, qui est de 200 euros. A cette aune, l'aide au Pakistan représentait 2 appartements ou 5000 frigos. Rappelons que ces inondations ont fait plusieurs millions de sans-abris !